

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 17 OCTOBRE 2013**  
**COMPTE RENDU**



**Etaient présents :**

Monsieur Vincent MORISSE, Maire ;

Mesdames et Messieurs Micheline MARTEL, Patrick VASSAL, Jehanne ARNAUD, Yves CANUEL, Martine ANDRÉ, Jean-Marie TOUCAS, Jean-Maurice ZORZI, Patrice AMADO, Charles PIERRUGUES, adjoints ;

Mesdames et Messieurs Jacqueline GUIRADO, Claudine DUQUESNE, Michèle DALLIES, Jacques MUNIER, Josiane DE MOURGUES-DEVAUX, Sylvain ROSIQUE, Yolande MARTINEZ, Véronique KERHOAS, Giovanni-Batista FALDUTO, Géraldine RIBBE, Roger GARCIA, Robert GONTIER, Michel FACCIN, Jacqueline RAINAUT, Josette ESCUDIER, Eric PROVENSAL, conseillers municipaux.

**Procurations étaient données à :**

Monsieur Roger ELIZABE à Monsieur Jean-Maurice ZORZI  
Madame Evelyne PITTET à Monsieur Patrick VASSAL  
Madame Stéphanie RICHARD à Madame Martine ANDRE  
Monsieur Bernard ROLLAND à Monsieur Robert GONTIER

**Etaient absents :**

Madame Yvane HEMET  
Monsieur Sébastien PELLEGRIN  
Monsieur Alain CONVERT

Secrétaire de séance :

Madame Géraldine RIBBE

☺☺☺☺☺☺☺☺☺☺

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

Le procès-verbal de la réunion du 12 septembre 2013 est **ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**.

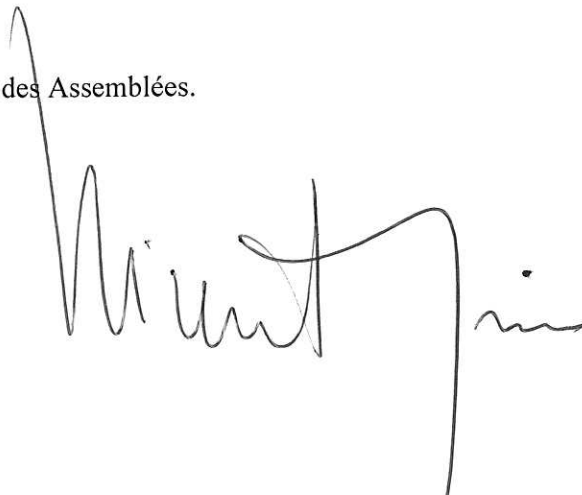
□ PROGRAMME D' ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS (PAPI) D' INTENTION DU BASSIN VERSANT DU PRECONIL - VALIDATION DU PROGRAMME ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION-CADRE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide **A L'UNANIMITE** :

- D' approuver les termes de la convention du PAPI d' intention du bassin versant du Préconil ;
- D' autoriser l' engagement d' une dépense de 47 840 euros TTC relative à l' ensemble des actions sous la maîtrise d' ouvrage de la commune de Sainte-Maxime détaillées dans la convention-cadre ;
- D' autoriser Monsieur Le Maire à signer ladite convention-cadre ;
- D' autoriser Monsieur le Maire à prendre toute disposition, à signer tout acte ou tout document tendant à rendre effective cette décision.

La séance est levée à 19h15. La date de la prochaine séance du conseil municipal sera communiquée ultérieurement.

**NB** : La pièce annexée à la délibération est consultable au service des Assemblées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Le Maire', written in a cursive style.